

UNE INITIATIVE POPULAIRE VISE UNE RÉDUCTION PROGRESSIVE DES IMPÔTS DE 10% D'ICI À 2030, PAR RAPPORT À 2023.



Renforcer le pouvoir d'achat

Réduire les impôts de 10% augmente immédiatement le pouvoir d'achat de 90% des contribuables



Améliorer l'attractivité fiscale

Depuis plus d'une décennie, l'exode fiscal coûte entre 30 et 40 millions de francs de rentrées fiscales par année. C'est 5% des impôts sur le revenu ! Une fiscalité réduite élargirait la base fiscale car plus de nouveaux résidents viendront s'installer, et moins de contribuables quitteront le canton.



Stimuler la croissance économique

Une fiscalité allégée encouragera l'installation de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises, cela favorisera la consommation locale par le biais de circuits courts et permettra le soutien des entreprises et des artisans neuchâtelois.



Maintien des services publics

L'exemple d'autres cantons montre qu'il est possible de maintenir des services publics de qualité parallèlement à une fiscalité compétitive. Une baisse progressive favorisera ce processus.

ARGUMENTAIRE EN DÉTAIL

Pourquoi une baisse d'impôts est-elle nécessaire ?

Neuchâtel est l'un des cantons suisses où la charge fiscale sur les personnes physiques est la plus élevée, un handicap majeur pour ses habitants et son attractivité.

Une initiative populaire visant une réduction progressive des impôts de 10% d'ici à 2030, par rapport à 2023, est nécessaire pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et renforcer la compétitivité du canton. Elle a été déposée simultanément par les trois partis de l'Alliance neuchâteloise : PLR, UDC et Le Centre. Son acceptation aurait de multiples effets positifs.

Renforcer le pouvoir d'achat

Près de 90% des contribuables neuchâteloises paient des impôts sur leur revenu. Baisser les impôts profiterait donc à l'ensemble des neuchâteloises et des neuchâtelois proportionnellement à ce qu'ils paient, car l'impôt est progressif (plus on a de revenu, plus on paie d'impôts). Réduire les impôts de 10% augmenterait donc immédiatement le pouvoir d'achat de 90% des contribuables.

D'aucuns arguent que si Neuchâtel prélève beaucoup d'impôts en comparaison intercantonale, le coût du logement est plus bas qu'ailleurs, donc tout va bien ! C'est oublier qu'à Neuchâtel les primes maladies sont parmi les plus hautes du pays, et que les crèches, les courses et l'énergie coûtent toujours plus cher. Une baisse d'impôts va donc réellement stimuler la consommation locale et soutenir les entreprises et artisans neuchâtelois.

Améliorer l'attractivité fiscale

Neuchâtel se distingue par des taux d'imposition élevés qui poussent de nombreux contribuables – jeunes actifs, familles et retraités – à s'établir ailleurs (voir tableau ci-après).

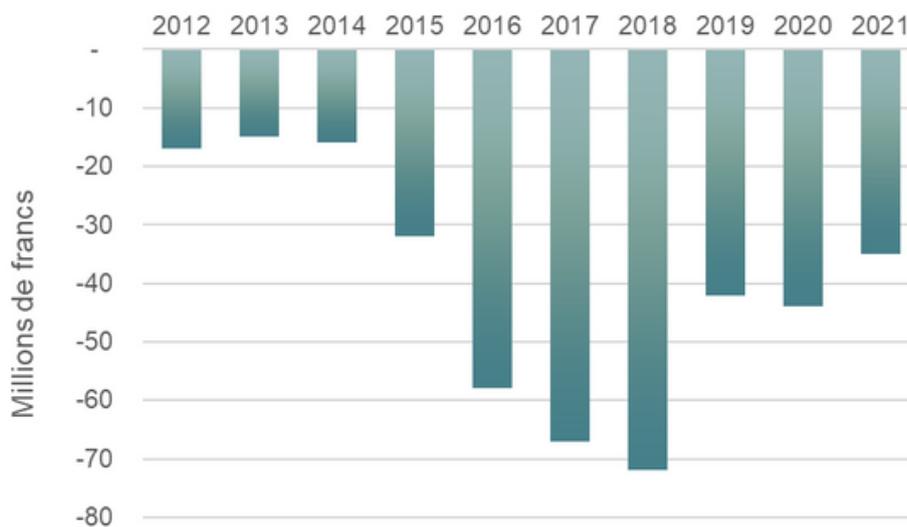
	Marié, 2 enfants, 2 revenus, 70/30		Marié, 2 enfants, 1 revenu		Marié, sans enfant, 1 revenu		Célibataire, 1 enfant	
	100'000	150'000	100'000	150'000	100'000	150'000	60'000	80'000
NE	5'062	11'770	5'280	11'992	7'847	14'761	1'852	4'372
VD	4'378	11'247	4'721	11'524	7'706	14'109	1'699	4'763
BE	5'259	10'942	5'489	11'382	7'716	14'011	2'926	4'960
FR	3'250	8'277	3'342	8'369	5'245	10'361	1'553	3'022
JU	3'751	9'207	4'291	9'914	5'830	11'681	1'721	3'575
GE	1'527	8'934	1'621	9'256	6'159	14'828	0	1'744
VS	1'269	4'905	1'713	5'621	4'307	9'488	753	1'921
NE après baisse impôt 10%	4'556	10'593	4'752	10'793	7'062	13'285	1'667	3'935

Comparaison intercantonale de l'impôt cantonal 2023 sur les personnes physiques pour différentes situations familiales et avec deux revenus annuels différents.

Depuis plus d'une décennie, l'exode fiscal coûte entre 30 et 40 millions de francs de rentrées fiscales par année, soit 5% de l'impôt sur le revenu. Une perte de 300-400 millions sur 10 ans ! Dans un contexte de croissance de la population suisse, une fiscalité réduite rendrait le canton plus attractif, freinant l'exode fiscal et attirant de nouveaux résidents, ce qui élargirait la base fiscale et compenserait partiellement la diminution des taux.

Il est temps de doter le canton d'un cadre fiscal compétitif, adapté aux défis économiques actuels et futurs, pour en faire un lieu où il fait bon vivre et investir.

Depuis plus d'une décennie, l'exode fiscal coûte entre 30 et 40 millions de francs de rentrées fiscales par année, soit 5% de l'impôt sur le revenu. Une perte de 300-400 millions sur 10 ans ! Dans un contexte de croissance de la population suisse, une fiscalité réduite rendrait le canton plus attractif, freinant l'exode fiscal et attirant de nouveaux résidents, ce qui élargirait la base fiscale et compenserait partiellement la diminution des taux.



Total des revenus imposables qui ont quitté le canton

Il est temps de doter le canton d'un cadre fiscal compétitif, adapté aux défis économiques actuels et futurs, pour en faire un lieu où il fait bon vivre et investir.

Stimuler la croissance économique

Une fiscalité allégée favorise l'installation de nouveaux habitants et entreprises, créant des emplois et renforçant la vitalité économique. En parallèle, elle encourage les investissements locaux, par exemple dans la transition énergétique, essentiels à la prospérité à long terme. Cette dynamique bénéficierait à l'ensemble de la population.

Maintien des services publics

L'exemple d'autres cantons montre qu'il est possible de maintenir des services publics de qualité parallèlement à une fiscalité compétitive. Un horizon 2030 laisse le temps au canton de planifier cette réduction de manière responsable, en réorganisant les priorités budgétaires et en identifiant les potentiels d'économies.

La réserve conjoncturelle de CHF 223 millions (à fin 2024) constitue un levier permettant au canton de faire face à des périodes économiques plus difficiles.

Un signal fort pour le canton

Lancer une initiative populaire témoignerait de la volonté des citoyens d'un canton plus attractif et équitable. Cette démarche s'inscrit dans une vision pragmatique, valorisant le travail et la prospérité partagée.

Conclusion

Une réduction progressive de la fiscalité des personnes physiques de 10% d'ici à 2030 est une solution équilibrée pour redonner du pouvoir d'achat à 90% des ménages et renforcer l'attractivité de Neuchâtel. Il est temps de doter le canton d'un cadre fiscal compétitif, adapté aux défis économiques actuels et futurs, pour en faire un lieu où il fait bon vivre et investir.